

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

De la société **A CHACUN SA THERAPIE**

Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros

Siège social : 337 rue de la République 30600 - VAUVERT

Immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 929 270 239

RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril 2026, à 13h45,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation de la Présidente.

PRÉSENCE

Sont présents :

- Madame Stéphanie PARENT, détentrice de [90 %] des actions
- La société AxF Holding, représentée par Monsieur Frédéric IBANEZ en sa qualité de gérant de la société, détenteur de [10 %] des actions

Les associés présents représentant 100 % du capital social, l'assemblée peut valablement délibérer.

PRÉSIDENCE DE SÉANCE

L'assemblée est présidée par Madame Stéphanie PARENT, en sa qualité de Présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Transformation de la société en SARL
2. Date d'effet de la transformation
3. Adoption des nouveaux statuts
4. Fin des fonctions du Président
5. Nomination du gérant
6. Nature de la gérance
7. Pouvoirs pour formalités

DÉLIBÉRATIONS

1. Transformation de la société en SARL

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de transformer la société en Société à Responsabilité Limitée (SARL), sans création d'une personne morale nouvelle.

2. Date d'effet de la transformation

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, que cette transformation prendra effet à compter du 01 Juin 2026.



3. Adoption des nouveaux statuts

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, article par article, puis dans son ensemble, les nouveaux statuts de la société sous forme de SARL.
Ces statuts remplacent intégralement les statuts antérieurs.

4. Fin des fonctions du Président

Du fait de la transformation, les fonctions de Présidente de Madame Stéphanie PARENT prendront fin au 31 mai 2026.

5. Nomination du gérant

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de nommer en qualité de gérante, pour une durée indéterminée :

Madame Stéphanie PARENT, née le 05 janvier 1982 à LORETTEVILLE (CANDADA), de nationalité franco-canadienne, demeurant au 21 rue Chasselas - 30640 BEAUVOISIN, qui déclare accepter ses fonctions.

6. Nature de la gérance

Il est précisé que Madame Stéphanie PARENT sera gérante majoritaire, compte tenu de sa détention de [90 %] des parts sociales.

7. Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original du présent procès-verbal pour accomplir les formalités légales auprès de l'INPI et du greffe du tribunal de commerce.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h22.

Fait à Vauvert, le 27 avril 2026

Madame Stéphanie PARENT

lu et approuvé 

Société AxF HOLDING

Représentée par Monsieur Frédéric IBANEZ, en qualité de gérant.

lu et approuvé 

SC AxF HOLDING

21 rue Chasselas
30640 BEAUVOISIN
06 76 41 77 18
RCS 817 540 958

En 4 exemplaires originaux